

SOMMAIRE
ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (2011-2012)
PCEM2 et DCEM1

	Pages
CALENDRIERS UNIVERSITAIRES	
- du PCEM2 - Médecine	2ème couverture
- du DCEM1 - Médecine	3ème couverture
GENERALITES	2
Obligation - Durée et options.	
Modalités de choix - Validation et dispenses	
MASTERS ET UNITES D'ENSEIGNEMENT (U.E.)	4
MONITORAT, TUTORAT ET SEJOUR D'ETUDES A L'ETRANGER	5
OPTION LIBRE : ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES POSTULES EN DEHORS DES FACULTES DE MEDECINE ET D'ODONTOLOGIE	6
OPTION LIBRE : LANGUES ETRANGERES	8
ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES DISPENSES EN MEDECINE	
- Tableau synoptique	9
EC01 - Allemand (E.C. Complémentaire)	10
EC02 - Anglais (E.C. Complémentaire) (limité aux P2 "débutants")	10
EC10 - Espagnol (E.C. complémentaire) (pas en 2011-2012)	10
EC03 - Cinéma, littérature et médecine 1	12
EC05 - Connaissance de l'institution hospitalière	14
EC06 - Médecine et communication visuelle	16
EC07 - Médecine générale	19
EC08 - Formation à la méthodologie de recherche clinique	22
EC09 - Langue des signes française - LSF	24
EC11 - Racines grecques et latines des termes médicaux (pas en 2011-2012)	26
EC12 - Médecine environnementale	29
ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES DISPENSES EN ODONTOLOGIE	32
MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES (2011/2012)	35 à 37

GENERALITES

I - OBLIGATION

Durant l'année de **PCEM2**, **tou(te)s** les étudiant(e)s (en première inscription ou en redoublement) doivent obtenir la validation de l' **enseignement libre 1** qui constitue l'ensemble " **E11** " des modalités de l'examen final.

Durant l'année de **DCEM1**, **tou(te)s** les étudiant(e)s (en première inscription ou en redoublement) doivent obtenir la validation de l' **enseignement complémentaire 2** qui constitue le groupe d'enseignement " **G7** " des modalités de l'examen final.

II - DUREE ET LISTE DES OPTIONS

L'enseignement complémentaire doit couvrir un programme de 45 heures (minimum).

Il est à choisir :

- dans la liste des **10 enseignements complémentaires** proprement dits dispensés par la Faculté de médecine (cf. page 9 et suivantes),
- dans la liste des **4 enseignements complémentaires** dispensés en Faculté de Chirurgie Dentaire (cf. page 32),
- dans la liste des **masters** (recherche ou professionnel) enseignés en Médecine, en Odontologie ou dans d'autres UFR de l'Université de Strasbourg / UdS (cf. page 4),
- dans la liste des **U.E. (unités d'enseignement)** choisies dans les masters enseignés en Médecine ou à l'UdS (cf. page 4),
- dans la liste des " **enseignements d'ouverture** " dispensés à l'Université de Strasbourg, ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (cf. page 6),
- dans le cadre d' " **option libre** " proposée par le(la) candidat(e) et agréée par le Doyen de la Faculté de Médecine (cf. page 6)
- dans le cadre du **tutorat**, du **monitorat de T.P.** ou d'un **séjour à l'étranger** (page 5).

III - MODALITES DE CHOIX

AUCUNE OPTION LIBRE NE POURRA ETRE ACCORDEE PAR LE DOYEN APRES LE 28 SEPTEMBRE 2011 à midi.
EN L'ABSENCE D'UNE INSCRIPTION EN OPTION LIBRE OU EN U.E. DE MASTER, TOU(TE)S LES ETUDIANT(E)S DEVRONT PARTICIPER LES 29 ou 30 SEPTEMBRE 2011 AU CHOIX D'UN ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE DISPENSE DANS LES FACULTES EN MEDECINE ET D'ODONTOLOGIE.

1 - Quel enseignement complémentaire choisir ?

a) Si l'étudiant(e) opte pour l'un *des enseignements complémentaires dispensés par la Faculté de Médecine ou d'Odontologie*, il(elle) devra participer au choix qui aura lieu :

- **le vendredi 30 septembre 2011 à 14h00** (pour le **PCEM2**) en salle 209 du forum
- **le jeudi 29 septembre 2011 à 9h00** (pour le **DCEM1**) en salle 209 du forum

Les **postes mis au choix** dans chacun des modules seront répartis entre les promotions de PCEM2 et de DCEM1 au prorata de leurs inscrits.

Le choix s'adressera aux étudiant(e)s par petits groupes de 5.

En 2011-2012, l'**ordre d'appel** s'effectuera :

- pour la promotion de **PCEM2 (2011)** :
de M^{lle} RAHEM Dhaouia en descendant vers Z
 (l'année prochaine, le choix de DCEM1 se fera dans le sens inverse),
- pour la promotion de **DCEM1 (2011)** :
de M^{lle} LUHMANN Laura en remontant vers AA
 (soit le sens inverse du choix de la promotion de PCEM2 de 2010)

b) Si l'étudiant(e) était inscrit à un **certificat de MSBM** jusqu'en 2006-2007 (pour mémoire)

c) Si l'étudiant(e) s'inscrit à un Master ou à une ou plusieurs unité(s) d'enseignement: cf. p.4

d) Si l'étudiant(e) accomplit un **monitorat de T.P.** ou de **langues** ou le **tutorat de PCEM1** : cf. page 5

e) Si le(la) candidat(e) postule un enseignement complémentaire *en dehors de la Faculté de Médecine*: cf. pages 6 et 8.

f) Si l'étudiant(e) choisit l'un des enseignements complémentaires enseignés à la **Faculté d'Odontologie**: cf. page 32.

2 - Après un 1er échec à un enseignement complémentaire

Les inscriptions pour un enseignement complémentaire donné sont prises pour l'**année universitaire en cours**. Elles ne sont donc pas reconduites d'une année sur l'autre.

En conséquence, **tou(te)s** les étudiant(e)s ayant subi un échec à l'enseignement complémentaire sont tenu(e)s de se réinscrire l'année suivante afin de préciser leur option pour l'année :

- **renouvellement** de leur précédente inscription au même enseignement, dans la limite des places disponibles, lors du choix,
- **changement** de module,
- choix d'une option libre,
- inscription à un Master ou à des U.E.

3 - Choix de l'enseignement complémentaire 2 du DCEM1 (G7)

Le choix de l'enseignement complémentaire 2 afférent au DCEM1 (groupe d'enseignement «G7») doit être obligatoirement **différent** de celui validé au titre du **PCEM2 (sauf pour les langues : cf. page 8)**.

En cas de dispense de l'enseignement complémentaire 1 accordée au PCEM2 au titre d'une "option libre", d'une U.E. de master ou d'un "enseignement d'ouverture", l'étudiant(e) devra choisir, pour le DCEM1, soit un enseignement dispensé par la Faculté de Médecine ou la Faculté de Chirurgie Dentaire, soit une autre U.E. de master ou **des U.E. de master différentes**. Il (elle) ne pourra plus rechoisir une nouvelle option libre.

Tout(e) étudiant(e) est cependant autorisé(e) à valider, au titre du PCEM2 et du DCEM1, **deux certificats différents** de deux U.E. de master, deux tutorats de P1, ou de fonctions d'étudiant-correcteur des concours blancs de P1.

4 - Anticipation de l'enseignement complémentaire 2

a) Tout(e) étudiant(e) **redoublant le PCEM2** pourra suivre par **anticipation**, durant son année de redoublement, le groupe d'enseignement «G7» correspondant à l'enseignement complémentaire 2 qui relève de la 3^{ème} année de médecine (DCEM1).

b) Pour s'inscrire à cet enseignement, le(la) candidat(e) devra en faire la demande écrite au Doyen, **avant le 28 septembre 2011**.

L'**autorisation** ne pourra lui être accordée qu'en fonction de la compatibilité du programme des enseignements afférents au PCEM2 et au DCEM1 que le(la) candidat(e) devra suivre et dans la limite des places vacantes. Le candidat choisira dans la limite des places laissées vacantes à l'issue du choix.

c) Validation : cf. modalités à la page 37.

IV - VALIDATION D'UN ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

Cf. Modalités d'examen aux pages 35 à 37.

ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 1 et 2
UNITES D'ENSEIGNEMENT/U.E. DES MASTERS

Les étudiant(e)s peuvent valider leur enseignement complémentaire 1 (PCEM2) et/ou 2 (DCEM1) en obtenant la réussite d'une **unité d'enseignement (U.E.)** dispensée dans les Masters.

I - INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Pour les étudiant(e)s de **PCEM2** ou **DCEM1**, il s'agira d'une **inscription pédagogique gratuite**.

L'autorisation d'inscription est consignée sur l'**ANNEXE III** du dossier remis par le Bureau des Masters.

II - LISTE DES U.E. ENSEIGNEES

Le choix de l'U.E. relève de la prospective de l'étudiant(e) qui devra consulter les sites internet:

- de la Faculté : <http://www-ulpmed.u-strasbg.fr/>
- de l'Université : <http://www-ulp.u-strasbg.fr>

pour connaître la liste des U.E. dispensées dans les différents masters ainsi que le programme, les charges d'enseignement et les coordonnées du responsable.

III - VALIDATION DE L'ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

L'équivalence de l'enseignement complémentaire EC1 (PCEM2) et/ou EC2 (DCEM1) est accordée aux étudiant(e)s qui auront **validé une unité d'enseignement d'au moins 3 crédits ECTS** (et quel que soit le nombre de crédits de l'U.E.). Ils devront adresser l'attestation de réussite au Doyen de la Faculté de Médecine **avant la fin juin** (pour la 1ère session) ou le **15 septembre** (pour la session de rattrapage).

Tout(e) étudiant(e) peut cumuler ces dispenses en PCEM2 et en DCEM1, en obtenant deux U.E. de Master, ou une U.E. et un Certificat de la MSBM.

L'équivalence ne peut porter sur les U.E. de master obtenues au titre d'un stage en laboratoire ou d'enseignement de langue ou d'informatique ou d'un travail bibliographique.

En cas d'ajournement ou d'absence aux épreuves finales de l'UE postulée, l'étudiant ne sera pas autorisé à présenter en juin ou en septembre l'examen d'un quelconque enseignement complémentaire.

IV - PARTICIPATION AUX CHOIX DE L'E.C.

Les étudiants devront solliciter **avant le 28 septembre 2011 à midi**, par demande écrite au Doyen, la dispense de l'E.C. en joignant l'attestation d'inscription à l'U.E. concernée.

Ces étudiants ne participeront pas au choix du 28 septembre (en P2 ou en D1) et seront donc rayés de la liste d'appel. En effet, ils ne peuvent postuler simultanément l'inscription à une U.E. et celle à un E.C. durant la même année universitaire. Au-delà du 2 octobre aucun désistement à l'UE ne sera accepté. Si la demande d'annulation est faite avant le 2 octobre midi, l'étudiant sera autorisé à choisir dans la liste des postes laissés vacants à l'issue du choix si celui-ci a déjà été fait.

MONITORAT, TUTORAT et
SEJOUR D'ETUDES A L'ETRANGER

1.- Depuis l'année universitaire 2002-2003, les étudiants de PCEM2 et de DCEM1 qui accompliront les fonctions d'encadrement suivantes :

• **monitorat auprès des étudiants de PCEM2 :**

il s'agit des :

- candidats percevant une indemnité annuelle en raison de leurs fonctions exercées auprès des instituts de sciences fondamentales de la Faculté de Médecine ou au Centre de ressources de langues de la faculté de médecine;
- candidats effectuant, sans perception de l'indemnité, un monitorat en anatomie normale;
- **tutorat** de PCEM1 (à compter de l'année 2006-2007), accordée éventuellement en fin d'année après évaluation de leur investissement dans le cycle de préparation aux examens blancs ;
- **étudiant-correcteur** pour les concours blancs à noter pour les PCEM1 (uniquement en 2008-2009), accordée en cas de participation aux corrections des **deux** concours blancs,

bénéficient, en fin d'année universitaire et à condition d'avoir intégralement rempli leurs missions, de la **dispense** de la validation de l'enseignement complémentaire 1 du PCEM2 (E5) ou de l'enseignement complémentaire 2 du DCEM1 (G7).

Pour obtenir cette dispense, les **moniteurs** devront fournir au secrétariat du Chef du Service de la Scolarité une **attestation** délivrée par le responsable de l'Institut concerné confirmant l'accomplissement intégral de leurs obligations, à l'issue de l'année universitaire, **le 15 mai 2012 au plus tard**.

Pour les **tuteurs** de PCEM1, cette éventuelle dispense sera délivrée par le Président de la Commission Pédagogique du 1er cycle, vers le 15 mai, après avoir pris connaissance du rapport remis en fin de 2ème semestre par chaque tuteur.

2.- Les étudiants de PCEM2 ou DCEM1 accomplissant durant l'année universitaire 2011-2012 un **séjour d'études à l'étranger** (durant un semestre ou une année) obtiendront la **dispense automatique** de la validation de l'Enseignement Complémentaire 1 ou 2 correspondant à leur année d'études.

Cette validation peut se cumuler à une première dispense obtenue au titre d'un précédent séjour à l'étranger.

3.- Participation aux choix de l'E.C.

Ces étudiants seront automatiquement dispensés de l'EC concerné. Ils ne participeront pas au choix du 30 septembre (en P2 ou en D1) et seront retirés de la liste d'appel.

OPTIONS LIBRES : LANGUES ETRANGERES

La Faculté de Médecine n'organise en 2011-2012 que deux enseignements complémentaires de langues étrangères, en allemand et en espagnol/sous réserve (pp.10-11).

I - AUTRES LANGUES ETRANGERES

1. - Langues enseignées :

Les étudiant(e)s qui ne souhaitent pas valider l'EC01 (allemand) ou l'EC02 (anglais) ou l'EC10 (espagnol) pourront suivre les enseignements d'une autre langue dispensée par le **Centre SPIRAL**, localisé dans le bâtiment "le Pangloss", 22 rue Descartes (Tél.: 03 88 41 59 66 - Internet : <http://spiral.unistra.fr>), **sous réserve de la reconduction de cette modalité en 2011-2012.**

Les langues proposées en UE libres à SPIRAL varient d'une année sur l'autre. Se renseigner sur le site de SPIRAL, rubrique "UE libres, certifications" validation. **La validation finale** de cet enseignement de langue se fera en : "Acquis" ou "Non acquis" (pas de note). Les étudiant(e)s devront passer le Certificat de Langues pour l'Enseignement supérieur, CLES1 (niveau B1 toutes les compétences) ou CLES 2 (niveau B2 toutes les compétences). Des épreuves auront lieu en janvier et en mai 2012. Il n'y aura pas de session de rattrapage.

Les enseignements de langue dispensés à l'Université Populaire ne sont pas pris en compte au titre des options libres.

Les enseignements de langue dispensés à l'Université de Strasbourg sont pris en compte s'ils comptent 45 heures et s'ils sont sanctionnés par un jury universitaire.

2. - Perfectionnement linguistique

a) Pour permettre le perfectionnement linguistique souhaité, les étudiant(e)s peuvent être autorisé(e)s à faire en PCEM 2 et en DCEM1 **la même langue**, en tant qu'enseignement complémentaire, à condition qu'il s'agisse d'un **niveau supérieur** lors de la 2ème inscription. Il devra correspondre à un véritable approfondissement et non pas à la redondance du même module. Ce perfectionnement devra s'intégrer dans la cadre du **Portfolio Européen des Langues** (distribué par le Centre de Langues). Il devra s'agir d'une **langue différente** de celle validée en PCEM2 et en DCEM1 au titre des enseignements obligatoires de langue.

b) Portfolio Européen des Langues

Le Portfolio européen des langues est un document initié et validé par le Conseil de l'Europe destiné à aider toute personne qui a appris, ou apprenant une langue, à mettre en valeur ses connaissances linguistiques et ses expériences culturelles et à réfléchir sur son apprentissage. Les compétences linguistiques sont définies selon des critères reconnus dans tous les pays européens, favorisant de ce fait la lisibilité des documents et la mobilité des personnes. Des exemplaires du Portfolio européen des langues de la Confédération européenne des Centres de Langues sont à disposition au C.R.L. de la Faculté de Médecine.

3. - Langue différente des ensembles E4 ou G6

La langue choisie pour valider l'enseignement complémentaire est nécessairement différente de celle suivie en enseignement obligatoire en PCEM2 au titre de l'ensemble E4 (langue étrangère 1) ou en DCEM1 au titre du groupe G6 (langue étrangère 2).

II - INSCRIPTION ET VALIDATION

1 - **L'autorisation d'inscription** signée par le responsable de la formation choisie est à remettre au Doyen **avant le 28 Septembre 2011 midi** pour solliciter son accord préalable à la validation finale : un délai de 10 jours est accordé pour les inscriptions à Spiral. L'étudiant ne participe pas au choix et est retiré de la liste d'appel.

2. - La **validation** est obtenue après remise à la scolarité de l'attestation délivrée par le responsable de la formation, sous la forme d'une note ou d'une validation/non validation.

ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES DISPENSES PAR LA FACULTE DE MEDECINE

La liste des **enseignements complémentaires** dispensés à la **Faculté de Médecine** durant l'année universitaire 2011-2012 est la suivante :

Enseignement	Places Max.	Responsable	Lieu	Dates
EC01 - Allemand E. C. (1)(4)(9)	90	Mme M.N.SIEBENBOUR	Bât. 3 / S.611 / CRL	P2: (sur l'année)(10) D1: 1er semestre
EC02 - Anglais (5)(7) (9)	22	Mme P. CANDAS	Bât. 3 / S.611 / CRL Inscription en ligne obligatoire: cf (9) avant le 28.09.11 http://ent.unistra.fr pédagogie-langues	D1 : (sur l'année) (10)
EC10 - Espagnol (1)(7)(8) (9) (10) (pas en 2011-12)	50	N.....		Choix 1er ou 2ème semestre P2/D1
EC03 - Cinéma, littérature et médecine 1 (1)	35	Pr Ch. BONAHE Mme RASMUSSEN (Département d'Histoire de la Médecine)		Salle de cours n°21/23/16 d'Anatomie Pathologique (1er étage, à gauche) (Hôpital Civil)
EC05 -Connaissance de l'institution hospitalière (1)	68 (2)	M. J.M. BAÏETTO (Hôpital Civil de Strasbourg)	Amphithéâtre de Dermatologie (Hôpital Civil)	du 14.10.11 au 30.03.12 de 14h-17h
EC06 -Médecine et communication visuelle (1) (3) Réunion obligatoire: VE 07.10.11 à 14h00	8 (3)	Dr J.M. LE MINOR M.O. PONCER (Ecole des Arts décoratifs de Strasbourg)	Salle de didactique visuelle (2ème étage) Ecole des Arts Décoratifs 2 r. de l'Académie	du 07.10.11 au 17.02.12 de 14h à 17h
EC07 -Médecine générale (1)	80	Pr Ass M. KOPP (Département de médecine générale)	Salle 413 4e étage (Bât. 3) (Fac. Médecine)	du 07.10.11 au 13.04.12 de 14h à 16h/ 18h15
EC08 -Formation à la méthodologie de recherche clinique (1)	80	Pr D. STEPHAN (Service de Médecine vasculaire / Nouvel Hôpital Civil)	Amphi Anatomie Normale (enceinte Hôpital Civil)	du 07.10.11 au 09.03.12 de 14h-16h/17h15
EC09 -Langue des signes française/LSF (1)	30	Pr J.C. WEBER M. SANROMA	Salle 16 (Rez-de-chaussée) Institut Anatomie Pathologique (Hôp. Civil)	du 07.10.11 au 09.03.12 de 14h-17h
EC11 -Racines grecques et latines des termes médicaux Non enseigné en 2011-2012	35 P2 15 D1	Pr A. GENTINE Mme. C. LE FEUVRE	Salle 19 (1er étage) Institut Anatomie Pathologique (Hôp. Civil)	du au de 14h-17h
EC12 -Médecine environnementale (1)	70	Pr B. LUDES Dr J. REIS	Salle Simonin Bât.3/1er étage/P.149	du 07.10.11 au 24.02.12 de 14h à 17h/18h

(1) Un même module **ne peut être validé qu'une seule fois** au cours du PCEM2 et du DCEM1 : le choix du DCEM1 doit être obligatoirement différent du module postulé ou validé en PCEM2, sauf pour les langues (cf.7).

(2) Le nombre de places sera fixé au moment du choix.

(3) dont 2 étudiants d'odontologie

(4) Non accessible aux étudiant(e)s inscrit(e)s en **Allemand** pour langue étrangère, principale en P2 ou D1 (G6)

(5) Non accessible aux étudiant(e)s inscrit(e)s en **Anglais** pour langue étrangère obligatoire en P2 (sauf les "débutants" après accord de l'enseignante / contacter Mme CANDAS dès le 16 septembre et avant le 23 septembre 14h) ou principale en D1 (G6)

(6) Cours commun avec les étudiants en dentaire. Nb maximum pour les 2 filières.

(7) Les étudiants ayant validé le module 1 d'E.C. d'Anglais/Allemand/Espagnol en P2 peuvent valider, en DCEM1, le module 2 d'E.C. d'Anglais / Allemand / Espagnol (pas en 2011-12)

(8) Non accessible aux débutants ni aux candidats de langue maternelle espagnole, ni aux étudiant(e)s inscrit(e)s en **Espagnol** pour langue étrangère en P2 (E4) ou en D2 (G6)

(9) Inscription obligatoire en ligne: avant le **vendredi 23 septembre 2011** pour le DCEM1 : cf. page 10 § 1 et sur autorisation écrite (pour le PEM2)

(10) en alternance une semaine sur deux pour les D1 allemand et les D1 anglais

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

"EC01 - ALLEMAND"

"ECO2 - ANGLAIS" (pas en P2 2011-2012 sauf "débutants")

"EC10 - ESPAGNOL" (pas en 2011-2012)

I - GENERALITES

- Enseignement complémentaire **accessible** aux étudiant(e)s de PCEM2 et de DCEM1 **ne postulant pas** durant l'année universitaire 2011-2012 un enseignement dans la même langue au titre des ensembles obligatoires de langue étrangère 1 de PCEM2 (E4) ou 2 de DCEM1 (G6). Compte tenu de la mise en place de cet enseignement complémentaire, les enseignements d'anglais, d'allemand ou d'espagnol organisés dans d'autres structures ne seront plus acceptés.
- Pas d'enseignement complémentaire d'**Espagnol** en **2011-2012**.
- **En 2011-2012**, l'E.C. Anglais n'est accessible qu'aux étudiants de :
 - PCEM2 ayant un faible niveau en anglais et devant le renforcer puisque l'anglais devient la langue obligatoire en P2 ; la demande est à faire auprès des enseignants du CRL, relevé des notes du baccalauréat à l'appui, au plus tard le jour de la permanence qui aura lieu au CRL le vendredi 23 septembre, de 12h à 14h. Une première permanence aura lieu le vendredi 16 septembre, de 13h à 15h.
 - DCEM1, pour la dernière fois.
- **Inscription en ligne obligatoire selon la procédure suivante (avant le 28.09.11) :**
 - Inscriptions par l'ENT : <http://ent.unistra.fr>
 - Pédagogie
 - Langues : Centres de ressources de langues
 - "s'inscrire"
 - Onglet "Autres UE"
 - suivre les instructions
- les étudiants inscrits en langue pour l'enseignement complémentaire **ne participeront pas au choix public** des E.C. 1 ou E.C.2. le 30 septembre 2011.
- Inscriptions limitées à **22 étudiant(e)s** au maximum pour l'anglais (P2 débutants + D1), 90 pour l'allemand et 75 pour l'espagnol, avec les inscriptions des étudiants de chirurgie dentaire.
- Enseignements : cf.paragraphe II.3
- Volume horaire : **40 heures de travail étudiant** (20h TD en accès fixe et 20h en accès libre ou à domicile).
- Lieu d'enseignement : Centre de Ressources de Langues de la Faculté de médecine, au 6° étage du bâtiment 3.

II - OBJECTIFS ET PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

1) Organisation générale :

Il s'agit d'un enseignement en **autoformation** guidée, organisé au Centre de Ressources de Langues (CRL) de la Faculté de Médecine et complété par des ateliers d'expression orale.

2) Modalités et programme :

a) **Module 1 (pour une 1ère inscription)**

objectifs :

- découvrir et apprendre à utiliser le centre de ressources de langues
- développer sa capacité à travailler en auto-formation
- développer ses compétences linguistiques
- développer ses connaissances culturelles

b) **Module 2 (pour une 2ème inscription)**

- approfondissement des capacités du module 1

3) Calendrier des accès fixes :

a) **Allemand :**

PCEM2 : séances étalées sur l'année en alternance une semaine sur deux, pour 2 groupes les Vendredis de 12h à 16h

DCEM1 : séances étalées sur l'année en alternance une semaine sur deux, les vendredis de 12h à 14h ou de 14h à 16h

b) Anglais : séances étalées sur l'année en alternance une semaine sur deux, les vendredis de 13h30 à 15h30

c) Espagnol : 1er ou 2ème semestre, au choix (**sous réserve** d'un enseignant et selon sa disponibilité) mardi ou jeudi au choix; de 17h à 19h00 (**pas en 2011-2012**)

III - CONTROLE DES CONNAISSANCES

La validation de cet enseignement sera effectuée à l'issue des séances de formation.

a) **Module 1**

• **1ère session** : L'examen consiste en un entretien oral individuel de 10 mn en anglais, en allemand ou en espagnol.

L'étudiant sera évalué sur le parcours linguistique qu'il aura effectué au centre de ressources de langues. La maîtrise de la langue et les progrès effectués seront également pris en compte.

L'examen final aboutit à une validation ou non validation : VA ou NV.

• **2ème session** : mêmes modalités que pour la 1ère session. Cette 2ème session sera organisée en **juin** (et non pas en septembre)

b) **Module 2**• **1ère session** :

L'examen consiste en une présentation orale en allemand / anglais / espagnol, individuelle ou en groupe sur un thème choisi par l'étudiant ou le groupe, suivi d'une discussion : VA ou NV.

• **2ème session** : mêmes modalités pour la 1ère session. Cette 2ème session est organisée en **juin** (et non en septembre)

IV - ENSEIGNANTE "EC01 - E.C. ALLEMAND"

Mme Marie-Noëlle SIEBENBOUR - Centre de Ressources de Langues. marie-noelle.siebenbour@iufm.unistra.fr

V - ENSEIGNANTE "EC02 - E.C. ANGLAIS"

Mme Peggy CANDAS - Centre de Ressources de Langues / peggy.candas@unistra.fr

VI - ENSEIGNANTE "~~EC10 - E.C. ESPAGNOL~~"

N..... - Centre de Ressources de langues /

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

"EC03 - CINEMA, LITTERATURE ET MEDECINE 1 :

"Portraits de patients : souffrants, patients, acteurs et utilisateurs d'un système de soins"

I - GENERALITES

- Enseignement complémentaire **accessible** aux étudiant(e)s de PCEM 2 et de DCEM 1.
- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics, selon l'ordre alphabétique des promotions de PCEM 2 et DCEM 1, après tirages au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le **jeudi 29 septembre 2011, à 9h00 (DCEM1) ou le vendredi 30 septembre 2011, à 14h00 (PCEM2) en salle 209** du Forum : cf. page 2, paragraphe III.
- Inscriptions limitées à **35 étudiant(e)s** au maximum.
- Enseignements le **vendredi après-midi : de 13h00 à 17h00**
- Volume horaire : **50 heures**
- Lieu d'enseignement : **Salle 21 ou 23 ou 16 d'Anatomie pathologique** (1er étage de l'institut dans l'enceinte de l'Hôpital Civil).
- **Organisation** : 11 séances de 4h dont une séance introductive au thème du cycle de projection. Les cours auront lieu au 1er semestre et reprendront en février après interruption en janvier. Une 12ème séance, en avril, sera destinée à la restitution des mémoires des étudiants.

II - BUT DE L'ENSEIGNEMENT

Le cours propose aux étudiants en PCEM2 et DCEM1 de renouer contact avec les bases culturelles de la médecine. Il a pour but d'inciter les étudiants à lire et à s'intéresser aux oeuvres littéraires et aux réalisations cinématographiques en rapport avec leur future pratique professionnelle. La littérature et le cinéma sont saisis ici comme un point de départ et comme un outil d'analyse pour envisager la place de la maladie, de la santé et des soins dans notre société actuelle. Il s'agit de déplacer le regard porté sur la souffrance, la maladie et la pratique médicale, et de saisir la médecine et les soins en les situant dans le contexte plus vaste de la culture et de la société.

Les cours prendront comme ancrage la projection d'une oeuvre cinématographique ou la lecture d'un texte littéraire. Chaque séance s'organisera ensuite autour d'une analyse de l'oeuvre présentée et d'une discussion générale entre tous les participants.

III - PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Thèmes annuels de la programmation :

A) Portraits de patients : souffrants, patients, acteurs et utilisateurs d'un système de soins

B) Vieillesse et fin de vie : Eléments historiques et cinématographiques pour un débat actuel

VE 07.10.11	13h00-17h00	Salle 21	- Cours d'introduction. Présentation des thèmes de la programmation. Lire et analyser un document audiovisuel, avec projection d'extraits.
VE 14.10.11	13h00-17h00	Salle 21	- Portraits de patients - 1
VE 21.10.11	13h00-17h00	Salle 21	- Portraits de patients - 2
VE 28.10.11	13h00-17h00	Salle 21	- Vieillesse et fin de vie - 1 15h15-18h15
VE 04.11.11	13h00-17h00	Salle 21	- Vieillesse et fin de vie - 2
VE 18.11.11	13h00-17h00	Salle 21	- Portraits de patients - 3
VE 25.11.11	13h00-17h00	Salle 21	- Portraits de patients - 4
VE 02.12.11	13h00-17h00	Salle 21	- Portraits de patients - 5

VE 09.12.11	15h00-19h00	Salle 21	- Vieillesse et fin de vie - 3
VE 16.12.11	13h00-17h00	Salle 21	- Portraits de patients - 6
VE 03.02.12	13h00-17h00	Salle 23	- Vieillesse et fin de vie - 4
VE 10.02.12	13h00-17h00	Salle 23	- Portraits de patients - 7
VE 17.02.12	13h00-17h00	Salle 16	- Séance ouverte aux propositions des étudiants - Répartition des mémoires aux étudiants

3. Validation

a) 1ère session

LU 26.03.2012	Date limite de remise du mémoire par les étudiants
VE 13.04.2012	Rendu des notes et retour sur les mémoires par les enseignants.

b) Session de rattrapage

Date limite de remise des mémoires pour les étudiants devant présenter la 2ème session de validation.

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

a) **La présence aux cours est obligatoire** : en cas d'absence à plus d'une après-midi d'enseignement, l'étudiant(e) n'aura pas le droit de se présenter aux examens de la 1ère ou de la 2ème session.

b) Le contrôle aura lieu sous la forme d'un **mémoire** de 10 à 20 pages rédigé par chaque étudiant(e) à l'issue du cours sur un sujet approuvé par le coordonnateur. Ce mémoire est à **remettre avant le 26 mars 2012**, au titre de la session de juin 2012. Rendu des notes et retours sur les mémoires le VE 13 avril 2012.

En cas de mémoire refusé ou non remis avant le 26 MARS, l'étudiant(e) est ajourné(e) à la première session.

c) Il(elle) devra remettre pour la **deuxième session de septembre** un mémoire en rapport avec le contenu du cours, **avant le 1er septembre 2012**.

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC03 CINEMA, LITTERATURE ET MEDECINE 1"

Coordonnateurs :

Pr BONAH Christian *	: Bonah@unistra.fr
Mme RASMUSSEN Anne*	: anne.rasmussen@unistra.fr

Collaborateurs :

M. DANET Joël*	: joel.danet@medecine.u-strasbg.fr
----------------	------------------------------------

* : DHVS - Faculté de Médecine - Institut d'Anatomie Pathologique

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

«EC05 - CONNAISSANCE DE L'INSTITUTION HOSPITALIERE»

I - GENERALITES

- Enseignement complémentaire **accessible** aux étudiant(e)s du PCEM 2 et du DCEM 1, à l'exception de ceux(celles) ayant déjà validé ce module au titre d'un précédent enseignement complémentaire en PCEM2 ou DCEM1.
- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics, selon l'ordre alphabétique des promotions de PCEM 2 et DCEM 1, après tirages au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le **jeudi 29 septembre 2011, à 9h00 (DCEM1) ou le vendredi 30 septembre 2011, à 14h00 (PCEM2) en salle 209** du Forum : cf. page 2, paragraphe III.
- Inscriptions : nombre déterminé au moment du choix
- Enseignements : le **vendredi après-midi : de 14h à 17h**
- Volume horaire : 10 séances de 3h de cours
- Lieux d'enseignement : **Amphithéâtre de Dermatologie** (69 places)

II - PROGRAMME DES COURS

1 - Présentation de l'hôpital

- Comment se définit-il ? Quelle est sa fonction ?
- Qu'est ce qu'un hôpital ? (ses composantes, les différents types d'hôpitaux, à quoi ressemble un hôpital / l'architecture hospitalière)

2 - Qui travaille à l'hôpital ? Les différentes catégories de métiers hospitaliers

- Les personnels médicaux
- Les personnels paramédicaux
- Les autres catégories de personnels hospitaliers

3- L'organisation de l'hôpital

- Les structures internes des Hôpitaux
- L'organisation administrative interne des hôpitaux publics et privés

4 - Comment sont gérés les hôpitaux : la politique hospitalière en France

- L'activité de l'hôpital
- Le financement des soins hospitaliers en France
- La tutelle des hôpitaux et la planification sanitaire
- Les démarches d'amélioration des pratiques des Etablissements de santé.

III - CALENDRIER

VE 14.10.11	14h-17h	Dermato	M. BAIETTO :Présentation de l'hôpital
VE 21.10.11	14h-17h	Dermato	M. BAIETTO/Mme MONS : Visite commentée du pôle logistique des HUS
VE 18.11.11	14h-17h	Dermato	Mme GIACOMETTI : L'organisation des soins paramédicaux en hôpital ; la Commission des soins et les fonctions soignantes

VE 02.03.12

VE 25.11.11 14h-17h

VE 30.03.12

~~VE 16.12.11~~ 14h-17h

VE 03.02.12 14h-17h

VE 24.02.12 14h-17h

VE 09.03.12 14h-17h

VE 23.03.12 14h-17h

~~VE 30.03.12~~ 14h-17h

VE 20.04.12

S.14-15AP

Dermato M. LUSSET/M. BAIETTO : L'organisation de l'hôpital

Amphi Anat

Dermato M. CHAMBAZ : Le financement des soins hospitaliers en France

S.14AP M. CAZELLES : Les personnels médicaux

Dermato Dr G. NISAND : L'activité de l'hôpital

Dermato M. BRUGIERE : Les différentes catégories de personnels hospitaliers non médicaux

Dermato M. LUSSET : La tutelle des hôpitaux et la planification sanitaire

Dermato Mmes Dre WOLF et BINDER-FOUCARD : Les démarches d'amélioration des pratiques professionnelles : démarche qualité, certification et E.P.P.

(A) au pôle logistique à Koenigshoffen

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Examen en juin
- Examen de rattrapage en septembre.
- Durée : 1h de composition.
- Examen écrit : 2 ou 3 QRC.

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC05 - INSTITUTION HOSPITALIERE"

Coordonnateur :

- M. BAIETTO Jean-Marc** (3h) jean-marc.baietto@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

- Dre BINDER-FOUCARD Florence (3h) florence.binder@chru-strasbourg.fr
 - M. BRUGIERE Alain** (3h) alain.brugiere@chru-strasbourg.fr
 - M. CHAMBAZ Florent (3h) florent.chambaz@chru-strasbourg.fr
 - M. CAZELLES Bertrand (1) (3h) bertrand.cazelles@chu-lyon.fr
 - Mme GIACOMETTI-PICARDAT Laure (3h) laure.giacometti@chru-strasbourg.fr
 - M. LUSSET Arnaud (6) (6h) arnaud.lusset@chru-strasbourg.fr
 - Mme MONS Caroline ** caroline.mons@chru-strasbourg.fr
 - Dr NISAND Gabriel* (3h) gabriel.nisand@chru-strasbourg.fr
 - Mme WILTZ Esther ** (3h) esther.wiltz@chru-strasbourg.fr
 - Mme WOLF Michèle michele.wolf@chru-strasbourg.fr

* : Département de Santé Publique - Hôpital Civil - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

** : Direction Générale - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg / Hôpital Civil

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE
«EC06- MEDECINE ET COMMUNICATION VISUELLE»

• • • • •
I - GENERALITES

Enseignement complémentaire **accessible** aux étudiant(e)s en 2^{ème} et 3^{ème} années de Médecine et de Chirurgie Dentaire.

- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics, selon l'ordre alphabétique des promotions de PCEM 2 et DCEM 1, après tirages au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le **jeudi 29 septembre 2011, à 9h00 (DCEM1) ou le vendredi 30 septembre 2011, à 14h00 (PCEM2) en salle 209** du Forum : cf. page 2, paragraphe III.
- Inscriptions limitées à **8 étudiant(e)s maximum** dont 2 de Chirurgie Dentaire
- Enseignements le **vendredi de 14h00 à 17h00**
- Volume horaire : **32 heures de cours + travail personnel**
- Lieu d'enseignement : **Salle 27 et salle de didactique visuelle** (deuxième étage) à l'annexe de l'Ecole supérieure des arts décoratifs de Strasbourg / ESADS, 2 rue de l'Académie. (Tél : 03 69 06 37 77)

II - BUTS DE L'ENSEIGNEMENT

Les médecins sont de plus en plus conduits à communiquer avec leurs pairs et le grand public. Ce module offre aux étudiants en Médecine et en Odontologie une immersion dans un cursus pédagogique abordant les champs croisés des arts, des sciences et de la communication.

Son enjeu est de favoriser la formation de professionnels (scientifiques et médiateurs scientifiques) complémentaires et performants exercés à travailler ensemble, et de les initier aux problématiques propres à la communication visuelle scientifique :

- la gestion, le traitement et l'organisation visuelle des informations (par la typographie, le graphisme et l'illustration) ;
- l'articulation et l'interaction entre un texte et des images ;
- les médias électroniques et la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'information et d'apprentissage.

Les étudiants des Facultés de Médecine et de Dentaire devront par ailleurs prendre en charge individuellement une courte présentation sur PowerPoint, afin de s'initier à ce logiciel comme aux questions posées par un exposé oral illustré.

• **Contenu** : Les étudiants de l'atelier de didactique visuelle et les étudiants de la Faculté de Médecine et de la Faculté de Dentaire mèneront conjointement l'élaboration et la réalisation de supports d'information médicale, répondant à un besoin réel et à une expertise extérieure.

• **Méthode d'enseignement** : projets de terrain, menés en groupe.

• **Langue d'enseignement** : français.

III - PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

- VE 07.10.11 14h00 à 17h00
- Rencontre avec M. PONCER, le Dr J.M.LE MINOR et M. Y.FREUND
 - **Réunion obligatoire** : Cette séance a pour but d'informer les étudiants sur la nature et le contenu du module, ainsi que de mettre en perspective les enjeux et les pratiques contemporaines de l'illustration scientifique et médicale.

- VE 14.10.11 14h00-15h00 - Pr SCHMITTBUHL : Nouvelles méthodes d'analyse et de reconstruction des formes
- 15h00-16h00 - Pr SCHMITTBUHL : Présentation visuelle des résultats d'analyses statistiques.
- VE 21.10.11 14h00-17h00 - M. FREUND, M. CASTELOT et Expert associé: présentation du projet sur lequel les étudiants travailleront, contexte, enjeux, objectifs
- 16h15-17h15
- VE 28.10.2011 **14h00-15h00** - Pr Ph. CLAVERT : Modélisation en médecine et en chirurgie.
- 14h00-14h30 - Dr LE MINOR : Aspects historiques de la communication visuelle en médecine (0h30)
- 15h15-15h45** - Dr LE MINOR : Techniques classiques de reproduction des illustrations : gravure sur bois, gravure sur cuivre, lithographie
- 14h30-15h30 **15h45-16h45** - Dr BILLMANN : Evolution historique de la place de la photographie en biologie et en médecine
- 15h30-16h30 **16h45-17h45** - Dr BIERRY : Techniques de reconstruction tridimensionnelles (3D) en imagerie médicale.
- 16h30-17h30 **17h45-18h45**
- VE 18.11.11 14h00-17h00 - M. CASTELOT et M. FREUND
- VE 25.11.11 14h00-17h00 - M. FREUND
- VE 02.12.11 14h00-17h00 - M. FREUND : Préparation de la présentation intermédiaire du projet aux interlocuteurs du projet
- VE 09.12.11 14h00-17h00 - M. PONCER, M. CASTELOT, M. FREUND : Présentation intermédiaire
- VE 16.12.11 14h00-17h00 - M. FREUND
- VE 06.01.12 14h00-17h00 - M. FREUND, M. CASTELOT : Rendez-vous avec les seuls étudiants de l'ESADS (1 et 2 et 3)
- VE 13.01.12 + VE 20.01.12
- VE 10.02.12 14h00-17h00 - M. CASTELOT : Préparation de la présentation finale
- VE 17.02.12 14h00-17h00 - M. PONCER, M. FREUND, M. CASTELOT, Dr LE MINOR et collège des enseignants : Présentation, évaluation, bilan ; validation de l'assiduité des étudiants ainsi que leur présentation des supports d'information réalisés en collaboration avec les étudiants de l'ESADS.

IV - QUELQUES REFERENCES

Voir les références suivantes, pour une plus grande ouverture sur les manières d'aborder des sujets scientifiques en direction du jeune public :

- <http://www.aeims.eu/>
- <http://www.websurg.com/>
- <http://www.sparadrap.org/>

• Catalogue de l'exposition, L'âme au corps : Arts et sciences 1793-1993, Editions Réunion des musées nationaux, 1993.

V - MODALITES D'EVALUATION

Elles comportent **deux évaluations** :

a) Les différentes réalisations élaborées dans le cadre du module " Médecine et communication visuelle" seront présentées par les étudiants devant un collège d'enseignants composé de personnalités de la Faculté de Médecine et des responsables de la formation.

La **notation** prend en compte : la présence des étudiants aux réunions, leur participation tant au niveau de l'apport que du contrôle du contenu scientifique, leur participation plus ou moins active dans la construction des projets et la présentation finale des travaux.

Dans un deuxième temps, différents travaux remarquables pourront être exposés à l'attention des étudiants de Médecine.

b) De plus, chaque étudiant devra **faire une présentation illustrée sur Powerpoint** de 5 mn sur un sujet historique, biologique ou médical de son choix qui sera validée par le jury.

VI - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC06 - Médecine et Communication visuelle"

Coordonnateurs :

- Dr LE MINOR Jean-Marie, MCU-PH (1) leminor@unistra.fr
- M. PONCER Olivier° (2) olivier.poncer@wanadoo.fr

Collaborateurs :

- Dr BIERRY Guillaume (9), MCU-PH guillaume.bierry@chru-strasbourg.fr
- Dr BILLMANN Franck (10) franck.billmann@wanadoo.fr
- M. CASTELOT Laurent (12) laurent@latelierdusens.com
- Pr CLAVERT Philippe (1), PU-PH philippe.clavert@chru-strasbourg.fr
- Dr CRETIN Benjamin (11), CCA benjamin.cretin@chru-strasbourg.fr
- Dr DESPREZ Philippe (15), PH philippe.desprez@chru-strasbourg.fr
- Dre FACCA Sybille (4), CCA sybille.facca@chru-strasbourg.fr
- Dr GAYET Stéphane (7), PH gayet.stephane@chru-strasbourg.fr
- Dr MEUNIER Olivier (14), PH olivier.meunier@ch-haguenau.fr
- Pr SCHMITTBUHL Matthieu (8), PU-PH matthieu.schmittbuhl@chru-strasbourg.fr

Intervenant :

- M. FREUND Yvan° (13) yvanfreund@aol.com

- (1) Institut d'Anatomie Normale, Faculté de Médecine
(2) Auteur-Illustrateur, responsable d'Atelier de didactique visuelle.
(4) C.O.C.M. - Service de chirurgie de la main - Illkirch
(5) Laboratoire d'Hygiène hospitalière - Hôpital Civil
(6) Service d'Anesthésiologie - Nouvel Hôpital Civil
(7) Antenne régionale de lutte contre l'infection nosocomiale (ARALIN) - Hôpital Civil
(8) Faculté de Chirurgie Dentaire - Strasbourg
(9) Pôle d'Imagerie - Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
(10) EA 3428 - Faculté de Médecine
(11) Service de Neurologie - Hôpital Civil
(12) Consultant en communication - Coach
(13) Illustrateur médical et scientifique
(14) Centre hospitalier de Haguenau
(15) Réanimation médico-chirurgicale pédiatrique, Hôpital de Hautepierre

° : Annexe de l'Ecole Supérieure des Arts décoratifs de Strasbourg - 2, rue de l'Académie - 67000 Strasbourg - Fax : 03 69 06 37 60 - Tél. : 03 69 06 37 77

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

« EC07 - MEDECINE GENERALE »

I - GENERALITES

- Enseignement complémentaire **accessible** aux étudiants(e) s du PCEM2 et de DCEM1
- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics, selon l'ordre alphabétique des promotions de PCEM 2 et DCEM 1, après tirages au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le **jeudi 29 septembre 2011, à 9h00 (DCEM1) ou le vendredi 30 septembre 2011, à 14h00 (PCEM2) en salle 209** du Forum : cf. page 2, paragraphe III.
- Inscriptions limitées à **80 étudiant(e)s** au maximum
- Enseignements : le **vendredi après-midi** (de 14h00 à 16h00)
- Volume horaire : 30 heures de cours
- Lieu d'enseignement : **Salle de cours 413, au 4ème étage du bâtiment 3** de la Faculté de Médecine.

II - OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

1 - Connaissance de la médecine générale

- A. Etre familiarisé avec le fonctionnement de base d'un cabinet de médecine générale
 - * aménagement des locaux
 - * déroulement d'une consultation
 - * diversité des pathologies rencontrées
 - * gestion du temps (urgences, visites, téléphone...)
- B. Connaître les champs d'activité de la médecine générale
- C. Connaître le rôle du médecin généraliste en tant qu'acteur économique (ce qu'il gagne, ce qu'il coûte)
- D. Avoir une bonne connaissance de la place de la médecine générale dans le système de soins français
- E. Connaître les autres modèles de système de soins étrangers et leurs application socio-économiques
- F. Etre familiarisé avec les différents aspects de la relation médecin-malade en médecine générale
- G. Et enfin... aimer la médecine générale.

2 - Introduction à la démarche décisionnelle en médecine générale

- A. Comprendre la notion de gestion de l'incertitude et du temps comme allié diagnostique et thérapeutique
- B. Appréhender les raisonnements transversaux devant une plainte (céphalée, asthénie, douleur thoracique...)

3 - Optimisation des données médicales

- A. Comprendre l'importance de la bonne tenue d'un dossier médical

- B. Acquérir les prémices de notion d'évaluation, de référentiels et de démarche qualité
 C. Etre capable de dégager dans l'afflux d'information les données validées des données moins fiables (presse, visite médicale)

III - PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

Enseignement complémentaire EC07 de médecine générale

VE 07.10.11	14h00-16h00	S.413	MG1 et 2	- Dr LIHRMANN : Les missions du médecin généraliste 1
VE 07.10.11	16h15-18h15	S.413	MG3 et 4	- Mme la Dre JUNG : La relation médecin malade I
VE 14.10.11	14h00-16h00	S.413	MG5 et 6	- Dr FELDMANN : Les différents systèmes de soins
VE 14.10.11	16h15-18h15	S.413	MG7 et 8	- Pr GOICHOT et Pr Ass. KOPP : Le médecin généraliste et l'hôpital
VE 21.10.11	14h00-16h00	S.413	MG9 et 10	- Pr Ass. KOPP : Le médecin généraliste et les autres
VE 09.12.11	14h00-16h00	S.413	MG11 et 12	- Pr Ass. KOPP : Quelques pièges en médecine générale
VE 09.12.11	16h15-18h15	S.413	MG13 et 14	- Dr SCHLEGEL : Le médecin généraliste acteur économique
VE 16.12.11	14h00-16h00	S.413	MG15 et 16	- Pr Ass. KOPP : Le médecin généraliste et les enfants
VE 16.12.11	16h15-18h15	S.413	MG17 et 18	- Mme la Dre JUNG : La relation médecin malade II
VE 03.02.12	14h00-16h00	S.413	MG21 et 22	- Dr Francis MICHEL : Le suivi au long cours des patients I
VE 10.02.12	14h00-16h00	S.413	MG23 et 24	- Dr LIHRMANN : Les missions du médecin généraliste 2.
VE 09.03.12	14h00-16h00	S.413	MG25 et 26	- Mme la Dre JUNG : la relation médecin malade III
VE 17.02.12	16h15-18h15	S.413	MG 27 et 28	- Dr SCHLEGEL : Le suivi au long cours des patients II
VE 24.02.12	14h00-16h00	S.413	MG 29 et 30	- Dre JUNG et Pr Ass. LEVEQUE : L'éthique en médecine générale
VE 16.03.12	14h00-16h00	S.413	MG31 et 32	- Pr Ass. KOPP : Le médecin généraliste et les patients âgés
VE 23.03.12	14h00-16h00	S.413	MG33 et 34	- Pr CHRISTMANN et Pr Ass. KOPP : La gestion de l'incertitude
VE 13.04.12	14h00-16h00	S.413	MG37 et 38	- Pr Ass. LEVEQUE et Pr GOICHOT et col. : Le dossier médical et la démarche qualité

IV - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- L'examen final pourra avoir lieu dès la fin des enseignements après consultation des étudiants(e)s et accords de l'enseignant responsable et de l'administration universitaire.
- Examen de rattrapage en septembre
- Examen **oral devant deux jurys successifs** : 5 mn de préparation et 10 mn d'entretien devant chaque jury qui donnera une note sur 10.

V - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC07 - MEDECINE GENERALE"

Coordonnateur :

Professeur associé de M.G. : KOPP Michel (12h) michelkopp@evc.net

Collaborateurs :

Pr associé de M.G.: LEVEQUE Michel (4h) leveque.m@wanadoo.fr
 MCF associé MG : Mme JUNG Catherine (8h) jung.cath@gmail.com
 Docteur(e)s : FELDMANN Michel (2h) michel.feldmann@wanadoo.fr
 LIHRMANN Dominique (4h) d.lihrmann@wanadoo.fr
 MICHEL Christian (6h) dr.emichel@wanadoo.fr
 MICHEL Francis (4h) michel-ingwiller@wanadoo.fr
 SCHLEGEL Pierre-Paul (2h) pierre-paul.schlegel@wanadoo.fr
 Professeurs : CHRISTMANN Daniel (2h) daniel.christmann@chru-strasbourg.fr
 GOICHOT Bernard (4h) bernard.goichot@chru-strasbourg.fr

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

«EC08 - FORMATION A LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE CLINIQUE»

I - GENERALITES

- Enseignement complémentaire **accessible** aux étudiant(e)s du PCEM 2 et du DCEM 1, à l'exception de ceux(elles) ayant déjà validé ce module au titre d'un précédent enseignement complémentaire en PCEM2 ou DCEM1.
- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics, selon l'ordre alphabétique des promotions de PCEM 2 et DCEM 1, après tirages au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le **jeudi 29 septembre 2011, à 9h00 (DCEM1) ou le vendredi 30 septembre 2011, à 14h00 (PCEM2) en salle 209** du Forum : cf. page 2, paragraphe III.
- Inscriptions non limitées (y compris les étudiant(e)s de pharmacie et d'odontologie)
- Enseignements le **vendredi après-midi** (de 14h à 16h ou 17h15)
- Volume horaire global : **36 heures** dont :
 - 18h d'enseignements consacrées à l'acquisition des concepts de base
 - 18h d'enseignement et de travaux dirigés.
- Lieux d'enseignement :
 - pour les cours théoriques et les enseignements dirigés : **Amphithéâtre d'Anatomie Normale (dans l'enceinte de l'hôpital civil),**
 - pour les travaux dirigés : lieux définis selon les enseignants (pré-réservation faite pour l'amphithéâtre d'Anatomie Normale).

II - PROGRAMME DES COURS

Les cours magistraux et enseignements dirigés ont lieu le vendredi de 14h00 à 17h15, avec une pause de 16h00 à 16h15.

Le **polycopié** des cours est disponible à l'Amicale.

III - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

- 1) - L'examen pourra avoir lieu dès la fin des enseignements après consultation des étudiant(e)s et accords du Professeur responsable et de l'administration universitaire
 - La validation de l'EC08 porte sur :
 - un contrôle d'assiduité
 - deux contrôles continus de 4 QCM, notés sur 4, comme suit :
 - 1er contrôle : portant sur les séances MR1, MR2 et MR3
 - 2ème contrôle : portant sur les séances MR5, MR6 et MR7
 - un examen écrit d'une heure, noté sur 16 dont 10 QCM (sur 5) et 1 QRC (sur 11)
- 2) A la session de septembre, les étudiants ajournés de juin ne présentent qu'un
 - examen écrit d'une heure
 - comportant 10 QCM (notées sur 6,50) et 1 QRC (sur 13,50)
 sans report de la note du contrôle continu.

A – 1ère partie : Les concepts de base

Dates	Horaire	Amphi	CM	Enseignants et intitulé des cours
VE 07.10.11	14h00-16h00	Anatomie	MR1	Pr STEPHAN/Dr ALEIL : Les concepts de base : groupe contrôle, insu, allocation aléatoire
VE 14.10.11	14h00-16h00	Anatomie	MR2	Pr STEPHAN/Dr ALEIL : L'élaboration de l'expérience : critères d'inclusion, plan expérimental, critères d'évaluation
VE 28.10.11	14h00-16h00 15h15-17h15	Anatomie	MR3	Pr STEPHAN/Dr ALEIL La construction du protocole : justification de la recherche, analyse bibliographique, rédaction du protocole, analyse statistique
VE 04.11.11	14h00-16h00	Anatomie	MR4	Mme la Dre WELSCH : Pharmaco-épidémiologie et évaluation du risque médicamenteux
VE 18.11.11	14h00-16h00	Anatomie	MR5	Pr VELTEN : Epidémiologie clinique
VE 16.12.11	16h15-18h15	Anatomie	MR6	Pr N.MEYER:La statistique appliquée à la recherche clinique 1
VE 09.12.11	14h00-16h00	Anatomie	MR8	Pr STEPHAN/Dr ALEIL : Les bases de la lecture d'un article médical. Application à la lecture d'un essai clinique
VE 16.12.11	16h15-18h15 14h00-16h00	Anatomie Anatomie	MR7 MR9	Pr N.MEYER:La statistique appliquée à la recherche clinique 2 Mme la Dre YAHMI : Encadrement légal et administratif d'un essai clinique

B – 2ème partie : Travail dirigé

Les étudiants doivent élaborer un essai clinique "grandeur nature", c'est-à-dire qu'ils vont mettre en jeu les dispositifs de la recherche clinique tels qu'enseignés dans ce module, en faisant participer les étudiants à l'essai.

Dates	Horaire	Amphi	Enseignants et intitulé des cours
VE 03.02.12	14h00-17h15	Anatomie Anesthésio	Pr STEPHAN/Dr ALEIL : Elaboration d'un essai clinique grandeur nature : conception et rédaction du protocole
VE 10.02.12	14h00-17h15	Anatomie	Pr STEPHAN/Dr ALEIL : Réalisation pratique de l'essai, collecte des résultats
VE 17.02.12	14h00-17h15	Anatomie	Pr N. MEYER : Interprétation statistique des résultats.

C – 3ème partie : Recherche clinique appliquée

Dates	Horaire	Amphi	Enseignants et intitulé des cours
VE 24.02.12	14h00-17h15	Anatomie	Pr SANDNER : Psycho-pharmacologie de la cognition
VE 02.03.12	14h00-17h15	Anatomie	Pr HAÏKEL : La recherche clinique appliquée au développement des bio-matériaux
VE 09.03.12	14h00-17h15	Anatomie	Dr ALEIL : La recherche au service de la découverte d'une molécule innovante : l'exemple des médicaments de l'agrégation plaquettaire

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC08 - RECHERCHE CLINIQUE"Coordonnateur :

Professeur - STEPHAN Dominique * Dominique.Stephan@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

Professeur(e)s - HAÏKEL Youssef ** janine.kempler@unistra.fr
 - MEYER Nicolas *** nmeyer@unistra.fr
 - SANDNER Guy *** sandner@neurochem.u-strasbg.fr
 - VELTEN Michel+° michel.velten@unistra.fr
 Docteur(e)s - ALEIL Boris* boris.aleil@chru-strasbourg.fr
 - Mme la Dre WELSCH Marie * marie.welsch@chru-strasbourg.fr
 - Mme la Dre YAHMI Naoual ++ naoual.yahmi@chru-strasbourg.fr

Pour information : ZUCKSCHWERT Noel noel.zuck@medecine.u-strasbg.fr

* : Service hypertension et maladies vasculaires - Nouvel Hôpital Civil (03 69 55 09 52)

** : Faculté de Chirurgie Dentaire - 4, rue Kirschleger - 67085 Strasbourg Cedex

*** : Faculté de Médecine

++ : Direction de la Recherche Clinique - Hôpital Civil - B.P. 426 - 67091 Strasbourg Cedex

+° : Laboratoire d'Epidémiologie - 11 Rue Humann - 67085 Strasbourg

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

«EC09 - LANGUE DES SIGNES FRANCAISE - L.S.F.»

I - GENERALITES

- Enseignement complémentaire **accessible** aux étudiant(e)s du PCEM 2 et du DCEM 1, à l'exception de ceux(celles) ayant déjà validé ce module au titre de l'un des enseignements complémentaires I ou II.
- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics, selon l'ordre alphabétique des promotions de PCEM 2 et DCEM 1, après tirages au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le **jeudi 29 septembre 2011, à 9h00 (DCEM1) ou le vendredi 30 septembre 2011, à 14h00 (PCEM2) en salle 209** du Forum : cf. page 2, paragraphe III.
- Inscriptions limitées à **30 étudiant(e)s** : 15 en PCEM2 et 15 en DCEM1
- Enseignements le **vendredi après-midi** (de 14h à 17h)
- Volume horaire global : **44 heures** dont :
 - 1 séance de sensibilisation (2h)
 - 14 séances de 3 heures chacune (42h)
- Lieu d'enseignement : **Salle 16** de l'Institut d'Anatomie pathologique / Hôpital Civil

II - OBJECTIFS et SUPPORT

- 1) - Savoir comment se comporter face à un sourd.
 - Connaître les difficultés de compréhension écrite d'un sourd.
 - Etre capable de faire l'examen clinique d'un sourd gestuel qui arrive aux urgences.
- 2) - Supports pédagogiques : écrit et vidéo (DVD)/projecteur vidéo

III - PROGRAMME

- 1) - Présentation du Maillon Blanc et sensibilisation
 - Premières bases
 - Expression corporelle
 - Vocabulaire de base et travail sur l'utilisation de tous les moyens de communication possibles avec des sourds
 - Description générale et particulière à l'intérieur du corps humain
 - Bases de la conjugaison
 - Vocabulaire spécifique (famille, santé, métiers, etc...)
 - Révision. Entraînement à la communication de base (examen clinique de base).
- 2) - Formation des signes (5 paramètres)
 - Différents types de phrases
 - affirmatives et négatives
 - interrogatives, impératives, conditionnelles
 - Conjugaison
 - Localisation dans l'espace. Pronoms
 - Approfondissement : examen clinique de base
 - Syntaxe de la phrase : thématique, compléments
 - Pratique de la L.S.F. : conversation courante.

IV - REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Dictionnaire bilingue élémentaire (IVT Editions)
- La Langue des signes (Tome 1, Tome 2, Tome 3)
- Le poche : Dictionnaire bilingue L.S.F. / Français
- "Ça ne va pas être possible : TU ES SOURD!" - de Riberto BIEDMA, éditions du Lys
- "Les sourds c'est comme ça" de Yves Delaporte, Editions de la Maison des sciences de l'homme
- "Quand mes mains prennent la parole" de André Meynard, érès
- "Des yeux pour entendre" de Olivier Sacks, Seuil
- "Les sourds existent-ils ?" de Bernard MUTTER et Andrea BENVENUTO
- "Surdité, l'urgence d'autre : Pour un véritable accueil des enfants sourds" de André MEYNARD
- " Les silencieux" de Jean DAGRON
- "L'amour au-delà du désert" de Gérard SANROMA

V - CALENDRIER DES SEANCES

VE 07.10.11	14h00 à 16h00	S.16 AP	- Présentation du Maillon Blanc / Mme Dre Anne BESANCON
VE 14.10.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 21.10.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 28.10.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	15h15-18h15 S.19AP
VE 04.11.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 18.11.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 25.11.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 02.12.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 09.12.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 16.12.11	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 03.02.12	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 10.02.12	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 17.02.12	pas de cours		
VE 24.02.12	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 02.03.12	14h00 à 17h15	S.16 AP	
VE 09.03.12	14h00 à 17h15	S.16 AP	

VI - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Examen oral et pratique devant un jury composé de 4 personnes, en juin comme en septembre.
Notation donnée sur 20 par le jury.

VII - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC09 - LANGUE DES SIGNES"

Coordonnateur :

Dre BESANCON Anne-Françoise (2h) : anne-francoise.besancon@chru-strasbourg.fr

Collaborateurs :

M. SANROMA Gérard* (36h) : gerard.sanroma@estvideo.fr
johanne.sanroma@estvideo.fr

M. BIEDMA Roberto (6h)

Pr. WEBER Jean-Christophe : jean-christophe.weber@chru-strasbourg.fr

* 2, rue des Bergers - 67270 DUNTZENHEIM / Tél. : 03 88 70 53 65

° 18, rue des Glacières - 67000 STRASBOURG

NON ENSEIGNE EN 2011-2012

I- GENERALITES

- Enseignement complémentaire accessible aux étudiant(e)s du PCEM2 et du DCEM1, à l'exception de ceux(elles) ayant déjà validé ce module au titre de l'un des enseignements complémentaires 1 ou 2.
- **Modalités d'inscription** : participation aux choix publics selon l'ordre alphabétique des promotions du PCEM2 et DCEM1 après tirage au sort de la lettre initiale et de l'ordre d'appel le mardi 29 septembre 2009, à 9h00 (PCEM2), à 15h15 (DCEM1) en salle 113 du Forum : cf. page 2, paragraphe III.
- Enseignement fait si 10 inscrits au minimum
- Inscriptions limitées à **50 étudiant(e)s**: 35 en PCEM2 et 15 en DCEM1, uniquement **sur volontariat**.
- Enseignements le **vendredi après-midi** (de 14h à 17h)
- Volume horaire global : **44 heures**
- Lieu d'enseignement : **Salle 19** de l'institut d'Anatomie pathologique / Hôpital Civil

II - OBJECTIFS

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà fait du latin ou du grec pour suivre ce cours. Le cours doit permettre aux étudiants de médecine de mieux comprendre leur discipline, d'assimiler plus facilement les termes techniques en les insérant dans un ensemble cohérent et non en les apprenant isolément, et d'un point de vue très concret d'en maîtriser aussi l'orthographe. Il vise aussi à donner aux futurs médecins les moyens de faire œuvre de pédagogie auprès de leurs patients en leur décryptant les termes techniques.

III - DESCRIPTION DU COURS

1 - Le cours est destiné à faciliter la tâche des étudiants en médecine en expliquant l'origine, la signification et l'évolution des termes médicaux à partir des racines grecques et latines qui en composent l'essentiel. On s'attachera à montrer les rapports existants entre différents termes reposant sur une base commune, donc à identifier les éléments (racines, préfixes, formation des mots composés). On étudiera les emplois spécifiques au vocabulaire médical en les opposant aux emplois usuels (zona/zone), en montrant les métaphores sur lesquelles ils reposent, qu'elles soient anciennes (artère et aorte) ou modernes (axones et dendrites, thalamus). On abordera systématiquement les points suivants : articulation des racines grecques avec les racines latines correspondantes (neurologie / névrose / nerveux ; cancérigène / carcinogénèse ; vésical / cystique) ; rapport avec les termes français ou anglais usuels formés sur la même racine hors du vocabulaire médical (anesthésie, hyperesthésie / esthétique ; cholémie, cholédoque / mélancolique) ; divergences entre les termes médicaux français et anglais correspondants en termes d'orthographe pour les termes de même origine (ophtalmologie / ophthalmology), en termes de formation des mots (surrénal / adrenal) ou hétérogénéité radicale (cholurie / bilirubinuria) ; différenciations secondaires à l'intérieur d'une même racine (cystite / kyste, alors que l'anglais n'a que la base cyst- pour les deux) ; faux-amis et termes proches en apparence (colotomie / colostomie ; coloptose / colpoptose ; anémie / endémie).

2 - La progression prévue suivra les grands champs disciplinaires. Chaque séance sera assurée en

collaboration avec un professeur de médecine, pour articuler au plus près l'approche linguistique et

2 - La progression prévue suivra les grands champs disciplinaires. Chaque séance sera assurée en collaboration avec un professeur de médecine, pour articuler au plus près l'approche linguistique et l'approche médicale.

Le cours fera alterner les explications linguistiques et les explications techniques, par « blocs » de durée variable (de 15mn à 30mn en fonction du sujet) : Mme Le Feuvre commencera par l'étude linguistique, et l'enseignant de médecine complétera ces données par des exemples médicaux, des illustrations ou des anecdotes. Le cours étant prévu sur une durée de 3h, il comprendra plusieurs modules de ce type.

Les images et métaphores sur lesquelles reposent les emplois techniques seront étudiées, ainsi que les structures qui régissent la formation des mots.

IV- CALENDRIER DES COURS

- Mme LE FEUVRE/Pr VELTEN : Epidémiologie, hygiène, santé publique et méthodologie
- Mme LE FEUVRE/Prs Ch.MEYER et J.M.VETTER : Hépatologie, gastro-entérologie et chirurgie digestive et viscérale 1 (partie chirurgicale)
- Mme LE FEUVRE/Pr Conv. GACHET : Hématologie
- Mme LE FEUVRE/Prs BAUMANN, Ch.MEYER et J.M.VETTER : Hépatologie, gastro-entérologie et chirurgie digestive et viscérale 2 (partie médicale)
- Mme LE FEUVRE/Dr LUTZ : Anatomie 1, os et muscles (colonne, bras, jambe)
- Mme LE FEUVRE/Pr Conv. GACHET/Enseignants médecins : Cardiologie
- Mme LE FEUVRE/Dr LUTZ : Anatomie 2, os et muscles (cou, tête) + stomatologie, odontologie
- Mme LE FEUVRE/Pr BOURGIER/Dr SALEH : Ophtalmologie
- Mme LE FEUVRE/Enseignants de médecine : O.R.L.
- Mme LE FEUVRE/Enseignants de médecine : Pneumologie
- Mme LE FEUVRE/Mme Dre Virginie LUTZ : dermatologie
- Mme LE FEUVRE/Dr B.CALON : Neurologie et Neurochirurgie
- Mme LE FEUVRE/Enseignants de médecine : Psychiatrie
- Mme LE FEUVRE/Pr IMBS : Pharmacologie et médicaments.
- Mme LE FEUVRE/Prs SAUSSINE et MOULIN : néphrologie et urologie

VE 18.11.11 16h15-17h15	Simonin	- Pr SANDNER : Psychopathologie environnementale et écotoxicologie (1h)
VE 02.12.11 17h15-18h15		
VE 25.11.11 14h00-16h00	Simonin	- Pr VIDAILHET : Environnement et schizophrénie (2h)
16h15-18h15	Simonin	- Mme Dre LE MOAL : Cancers et environnement (2h)
14h00-16h00		

C - Evaluation et gestion des risques et crises sanitaires (15h30)

1 - Gestion des risques sanitaires selon les agents (9h)

VE 02.12.11 14h00-16h00	Simonin	- Pr CHRISTMANN : Anthroozoonoses et risques infectieux émergents. (2h)
16h15-17h15	Simonin	- Dre S. SANDNER : Rayonnements ionisants (1h)
VE 09.12.11 14h00-16h00	Simonin	- Prs CANDOLFI, JAULHAC/M. DELECOLLE : Vecteurs et entomologie médicale (2h)
16h15-17h15	Simonin	- Pr JAULHAC : Toxines biologiques et bactériennes (1h)
VE 16.12.11 14h00-16h00	Simonin	- Pr A. JAEGER : Catastrophes et risques chimiques (2h)
16h15-17h15	Simonin	- Dr BIANCO : Nanotechnologie et santé : un risque émergent?

2 - Gestion des risques sanitaires selon les milieux (3h30)

VE 03.02.12 14h00-15h30	Simonin	- Dre NOURRY : Gestion des risques en milieu professionnel (bruit et toxiques) (1h30)
VE 16.03.12 17h00-18h30		
VE 03.02.12 15h30-16h30	Simonin	- Pr LUDÉS : Surveillance de la qualité des eaux : l'importance des diatomées (1h)
16h35-17h35	Simonin	- M. KLEINPETER : Surveillance de la qualité de l'air : l'ASPA (1h)

3 - Les risques globaux : de la théorie à la pratique (3h00)

VE 10.02.12 14h00-16h00	GESU(+)	- Dr PELACCIA : Gestion médicale des catastrophes, le centre de coordination du SAMU 67 (2h)
VE 20.04.12 14h00-16h00	Simonin	- Pr VIDAILHET : Environnement et schizophrénie (2h)

D - Aspects juridiques et économiques (3h)

VE 17.02.12 14h00-15h00	Simonin	- Mme Pre P. IMBS : Développement durable (1h)
15h00-16h00	Simonin	- Pr ZILLIOX : La place du scientifique dans l'évaluation du risque, l'exemple du S3PI (1h)
16h15-17h15	Simonin	- Mme Pre CAMPROUX - DUFFRENE : Les principes du droit de l'environnement et les risques sanitaires (principe de précaution, de prévention, de réparation) (1h)

E - Conclusion et discussions

VE 24.02.12 14h00-16h30	Simonin	- Dr REIS : Séance de synthèse concernant l'enseignement (2h30)
16h30-17h30	Simonin	- Pr GRANET : Système de surveillance des séismes (1h)
VE 09.03.12 14h00-15h00	Simonin	- Pr de BLAY : Les allergies respiratoires et alimentaires (1h)
15h00-17h00	Simonin	- Prs CANDOLFI, JAULHAC / M. DELECOLLE : Vecteurs et entomologie médicale (2h)
17h15-18h15	Simonin	- Pr JAULHAC : Toxines biologiques et bactériennes (1h)

(+) Cet enseignement aura lieu sur le site, au GESU, 70 rue de l'Engelbreit à Koenigshoffen.

III - CONTROLE DES CONNAISSANCES

- Examens en juin et en septembre
- Durée : 1h00
- Examen écrit : - 2 QRC de 30 mn chacune

IV - COLLEGE DES ENSEIGNANTS "EC12 - MEDECINE ENVIRONNEMENTALE"

COORDONNATEURS :

Pr LUDÉS Bertrand	(1h)	ludes@unistra.fr
Dr REIS Jacques (1)	(8h30)	jacques.reis@wanadoo.fr

COLLABORATEURS :

Pr BIANCO Alberto	(1h)	a.bianco@ibmc-cnrs.unistra.fr
Pr CANDOLFI Ermanno	(1h)	candolfi@unistra.fr
Mme Pre CAMPROUX-DUFFRENE Marie-Pierre (6)	(1h)	m.camproux@unistra.fr
duffrene-camproux@free.fr		
Pr CHRISTMANN Daniel	(2h)	daniel.christmann@chru-strasbourg.fr
Pr de BLAY Frédéric	(1h)	frederic.deblay@chru-strasbourg.fr
Pr GEORGEL Philippe	(2h)	pgeorgel@unistra.fr
Pr GOTTENBERG Jacques-Eric	(1h)	jacques-eric.gottenberg@chru-strasbourg.fr
Pr GRANET Michel (2)	(1h)	michel.granet@unistra.fr
Mme Pre IMBS Pia (10)	(1h)	pia.imbs@orange.fr
Pr JAEGER Albert	(2h)	albert.jaeger@chru-strasbourg.fr
Pr JAULHAC Benoît	(1h30)	jaulhac@unistra.fr
Pr LE MAHO Yvon (3)	(1h30)	yvon.le.maho@iphc.cnrs.fr
Mme MASSEMIN-CHALLET Sylvie	(1h30)	sylvie.massemin@iphc.cnrs.fr
Pr SANDNER Guy	(1h)	sandner@neuro-cnrs.unistra.fr
Pr SOLER Luc (9)	(2h)	luc.soler@ircad.fr
Pr VIDAILHET Pierre	(2h)	pierre.vidailhet@chru-strasbourg.fr
M. DELECOLLE Jean-Claude	(1h)	jean-claude.delecolle@unistra.fr
M. KLEINPETER Joseph	(1h)	jkleinpeter@atmo-alsace.net
Dre KOSCINSKI Isabelle	(1h)	isabelle.koscinski@chru-strasbourg.fr
M. LOEFFLER Jean-Philippe (7)	(1h)	loeffler@unistra.fr
Mme Dre LE MOAL Joelle (8)	(2h)	J.lemoal@invs.sante.fr
Mme Dre NOURRY Nathalie	(1h30)	nathalie.nourry@chru-strasbourg.fr
Dr PELACCIA Thierry	(2h)	thierry.pelaccia@wanadoo.fr
PEVET Paul (4)	(2h)	pevet@unistra.fr / pevet@inci-cnrs.unistra.fr
Mme Dre SANDNER Sabine	(1h)	sabine.sandner@orange.fr
M. ZILLIOX Lothaire	(1h)	laurence.morival@industrie.gouv.fr

**ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
DISPENSES PAR LA FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE**

Des enseignements complémentaires sont organisés et dispensés par la Faculté de Chirurgie Dentaire de Strasbourg durant l'année 2011-2012, selon les modalités suivantes.

Ces enseignements sont **accessibles**, dans la limite des places disponibles, aux étudiant(e)s de médecine inscrits en PCEM 2 ou en DCEM 1.

Il s'agit des **quatre modules** suivants :

I - OUVERTS AUX SEULS ÉTUDIANTS DE PCEM2

1) Psychologie médicale (40h CM + TD) (ECD2)

- a) - à compter du vendredi 07 octobre 2011 à 13h**
- **5 places** pour les étudiant(e)s de PCEM2 qui devront **participer au choix de médecine du PCEM2, le vendredi 30 septembre 2011 à 14h00 (salle 113) du Forum.**
 - les cours ont lieu le vendredi, de 13h00 à 16h00
 - le lieu sera précisé par la Faculté d'Odontologie
 - dès le VE 07.10.11

b) Objectifs

- Acquérir des habiletés communicationnelles et relationnelles (compétences cliniques essentielles au médecin)
- Savoir annoncer une mauvaise nouvelle
- Développer une capacité de diagnostic des « problèmes humains » lors de l'entrevue médicale

c) Contenu

La profession médicale est un des domaines où les qualités de relation et de communication sont essentielles, d'autant que les progrès de la médecine somatique donnent une place et un rôle de plus en plus grands aux facteurs psychologiques. Le cours aborde les thèmes suivants :

- Du modèle biomédical au modèle biopsychosocial
- Les croyances relatives à la santé et à la maladie
- L'approche centrée sur le patient
- La communication médecin-patient
- L'annonce d'une mauvaise nouvelle
- La gestion des émotions lors de l'entrevue médicale
- L'approche psychosomatique
- Stress et maladie

d) Méthode

La perspective du cours est résolument pratique
Cours magistral jalonné de séances de travail en groupe

e) - Contrôle des connaissances :

- **Juin :**
 - Participation au travail de groupe (notée sur 4)
 - Contrôle continu : 2 épreuves écrites (notées sur 16)
- **Septembre :** 1 épreuve écrite d'1h00

2) Morphologie évolutive crânio-faciale (30h CM + TD) (ECD5)

- a) - à compter du vendredi 04 février 2011 à 13h00**
- **10 places** pour les étudiant(e)s de PCEM2 qui devront **participer au choix de médecine du PCEM2, le mardi 28 septembre 2010 à 9h00 (salle 113) du Forum.**
 - les cours ont lieu le vendredi, de 13h à 16h
 - Lieu : sera déterminé au mois de janvier
 - du VE 04.02.11 au VE 13.05.11, de 13h à 16h

b) En s'appuyant sur de nombreux éléments d'anatomie comparée chez les Vertébrés et les Primates et en s'attachant à décrire les grands mécanismes de l'évolution, cet enseignement s'intéressera, au travers des modifications du complexe crânio-facial, aux problématiques actuelles de l'évolution de la lignée humaine, depuis les premiers Hominidés fossiles jusqu'aux représentants actuels de l'espèce humaine.

Une équipe pluridisciplinaire associant anatomistes, odontologistes, spécialistes en biologie du développement et paléontologues viendra animer cet enseignement.

c) - Contrôle des connaissances :

- Une épreuve écrite d'une durée d'une heure.

II - OUVERTS AUX SEULS ÉTUDIANTS DE DCEM1

1) Droit civil - Contrats (ECD3)

- a) - à compter du vendredi 22 octobre 2010 à 13h**
- **10 places** pour les étudiant(e)s de DCEM1 qui devront **participer au choix de médecine du DCEM1, le mardi 28 septembre 2010 à 15h15 (salle 113) du Forum.**

- les cours ont lieu le vendredi, de 13h00 à 15h00
- le calendrier et le lieu seront précisés par la Faculté d'Odontologie

b) Présentation du cours :

Vous vivez, nous vivons dans une société. Elle se qualifie de « démocratique ». A travers l'histoire, cette société s'est donné des règles de fonctionnement qui permettent à chaque citoyen d'exercer des droits, remplir des devoirs et consentir librement à la réalisation d'obligations de nature contractuelle.

Il s'agit donc de faire ou ne pas faire quelque chose en application d'une règle de droit édictée par les institutions et dont les démarches sont codifiées.

Le Droit concerne les institutions :

Les institutions définissent le fonctionnement des organes politiques et administratifs d'un Etat et les modalités de participation, d'implication des citoyens à leur fonctionnement.

Le Droit concerne les citoyens en particulier :

Les relations entre les Hommes reposent sur le fondement de la confiance. Le contrat définit la convention juridique ainsi que les conséquences résultant de la rupture d'un engagement; il détermine les responsabilités encourues et les réparations éventuelles à assurer.

En matière de contrat de soins, le droit a été et est perturbé par les incertitudes de la justice sur la complète définition, son contenu et l'évolution donnée par la jurisprudence. Les attermolements pour arrêter un contour aux notions de consentement libre, éclairé, préalable, abordable, compréhensible et, si possible, complet provoquent parfois le refus de soins. Comment l'aborder ? Quelles précautions prendre ?

Le Droit et la justice s'appuient sur les textes, les faits, l'élément de la preuve.

Comment la réunir, l'apporter ?

Le Droit est confronté à l'intervention, à la subrogation, au principe de subsidiarité du Droit européen.

Un rapide contour éclairera la situation actuelle.

c) Le cours propose une approche de culture générale juridique tendant à :

- reprendre rapidement les principes qui régissent l'organisation de l'ensemble des règles juridiques, les rapports dans la société ; (10h)
- préciser les notions spécifiques des contrats et les diverses formes de responsabilités (15h);
- évoquer l'évolution de la jurisprudence sur les conséquences de l'obligation d'information du patient dans le cadre particulier du contrat de soins ; (3h)
- sensibiliser à l'ouverture européenne ; (2h)
- contribuer à ouvrir à un langage et des expressions juridiques pour permettre de vous sensibiliser à des notions comme Morale, Ethique, Déontologie, Responsabilité.

d) Contrôle de connaissances :

- Une épreuves écrite d'une durée de 1h30.

~~2) Communication et imaginaire (ECD4)~~

~~- à compter du **vendredi 01 octobre 2010 à 14h00**~~

~~- **10 places** pour les étudiant(e)s de DCEM1 qui devront **participer au choix de médecine du DCEM1, le mardi 28 septembre 2010 à 15h15 (salle 113) du Forum.**~~

~~- les cours ont lieu le vendredi après-midi, de 14h00 à 16h00~~

~~- le calendrier et le lieu seront précisés par la Faculté d'Odontologie~~

~~- Contrôle des connaissances :~~

- ~~• Une épreuve écrite d'une durée de 1h30.~~
- ~~• Une épreuve orale : 20 mn de préparation et 20mn d'exposé.~~

Les demandes d'informations sont à faire auprès de :

- Madame Anne RIGAUD, Responsable administrative à la Faculté de Chirurgie Dentaire (dans l'enceinte de l'Hôpital Civil).
- les présentations de ces enseignements sont à consulter sur le site de la faculté de Chirurgie Dentaire :

<http://facdentaire.u-strasbg.fr>

ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 1 et 2 MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

I - MODALITES D'EXAMEN (2011-2012)

Enseignement complémentaire	1 ^{ère} session		2 ^{ème} session	
	Epreuves	Durée	Epreuves	Durée
EC 01 -Allemand (complémentaire) EC 02 -Anglais (2) (complémentaire) EC 10 -Espagnol (complémentaire) (1)	- Evaluation finale (lors des séances de TD) n Module 1 (A) Entretien oral individuel (10 mn) n Module 2 (B) (pour DCEM1 si EC de P2) Présentation orale individuelle ou en groupe (10 mn/étudiant)	VA/NV	Evaluation finale avancée en JUIN n Module 1 (A) Entretien oral individuel (10 mn) n Module 2 (B) (pour DCEM1 si EC de P2) Présentation orale individuelle ou en groupe (10 mn/étudiant)	VA/NV
EC 03 -Cinéma, littérature et médecine	- Présence obligatoire aux cours - Rédaction mémoire avec remise le 26 mars 2012	VA ou NV	- Rédaction mémoire avec remise avant le 1er septembre 2012 - Présence obligatoire	1h00
EC 05 -Connaissance de l'institution hospitalière	2 ou 3 QRC	1h00	2 ou 3 QRC	1h00
EC 06 -Médecine et communication visuelle	- Réalisation durant l'année de 2 supports d'information (poster et animation numérique)	Critique et Evaluation	- Idem Juin (si nécessaire)	
EC 07 -Médecine générale	Oral : devant deux jurys successifs (2 notes sur 10)	2 x 0h15	Oral : devant deux jurys successifs (2 notes sur 10)	2 x 0h15
EC 08 -Formation à la méthodologie de recherche clinique	- Contrôle d'assiduité - 2 contrôles continus de 4 QCM (notés sur 4) - Ecrit (sur 16) dont : - 10 QCM (sur 5) - 1 QRC (sur 11)	1h00	- Examen écrit dont - 10 QCM (sur 6,5) - 1 QRC (sur 13,50) sans report de la note du contrôle continu	1h00
EC 09 -Langue des signes française (LSF)	Oral et pratique gestuelle devant un jury de 3 membres	0h15	Oral et pratique gestuelle devant un jury de 3 membres	0h15
EC 11 -Racines grecques et latines des termes médicaux (1)	2 ou 3 QT et/ou des QCM	1h00	2 ou 3 QT et/ou des QCM	1h00
EC 12 - Médecine environnementale	- 2 QRC de 30 mn	1h00	- 2 QRC de 30 mn	1h00

(1) Non enseigné en 2011-2012

(2) Uniquement pour les étudiants de DCEM1. Pour le PCEM2, uniquement pour les étudiants débutants ayant obtenu sur justificatifs (relevés des notes du baccalauréat et bulletins de terminale) l'accord de l'enseignant(e) responsable.

(A) Si 1ère inscription en Allemand / Espagnol complémentaire

(B) Si 2ème inscription en Allemand / Espagnol complémentaire

II - VALIDATION D'UN ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE

1 - La validation d'un enseignement complémentaire afférent au PCEM2 (ensemble "E11") est obligatoire. Néanmoins, elle ne sera pas exigée pour le passage en DCEM1. Elle devra toutefois être acquise au plus tard avant l'entrée en DCEM2.

La validation d'un deuxième enseignement complémentaire sera exigée au cours du DCEM1, indépendamment et différent de celui acquis au titre du PCEM2 sauf pour les langues (s'il s'agit de deux niveaux d'enseignement différents et d'une autre langue que celle suivie en PCEM2 ou en DCEM1 au titre de l'enseignement obligatoire de langue).

2 - Equivalences de validation

a) L'équivalence d'un enseignement complémentaire est accordée par le Doyen au vu de la validation d'une formation ne relevant pas d'un établissement d'enseignement supérieur dite "option libre". Elle ne pourra être accordée que pour des enseignements dispensés par un organisme officiel et sanctionné par un examen final, à condition d'avoir bénéficié d'une autorisation d'inscription préalable accordée par écrit par le Doyen en début d'année.

b) Au maximum une seule équivalence au titre d'une option libre relevant du paragraphe 2a pourra être accordée durant le PCEM2 et le DCEM1.

3 - Dispense de validation

a) La dispense d'un enseignement complémentaire sera automatiquement donnée à tout(e) étudiant(e) qui aura obtenu un certificat de la Maîtrise de Sciences Biologiques et Médicales (MSBM), ou une U.E. de Master de 3 ECTS au minimum (et quel que soit le nombre de crédits), validée par un examen (en dehors de tout stage en laboratoire ou de l'enseignement de langue) sur demande écrite adressée au Doyen en joignant l'attestation de réussite correspondante.

En cas de désistement au choix de l'U.E. demandé avant le 2 octobre midi, l'étudiant sera autorisé à choisir dans la limite des places laissées vacantes à l'issue du choix si celui-ci a déjà eu lieu.

Au-delà du 2 octobre 14h00, plus aucune annulation d'inscription à l'U.E. postulée ne sera acceptée et l'étudiant ne pourra choisir un enseignement complémentaire.

En cas d'absence ou d'ajournement aux épreuves finales de l'U.E. postulée, l'étudiant ne sera pas autorisé à se présenter en juin comme en septembre à l'examen d'un quelconque enseignement complémentaire.

b) La dispense d'un enseignement complémentaire sera automatiquement accordée aux étudiant(e)s ayant accompli durant l'année de PCEM2 et/ou de DCEM1 des fonctions rémunérées de monitorat de T.P. de sciences fondamentales ou de langues en PCEM2 ou PCEM1.

Les étudiant(e)s qui accompliront des fonctions bénévoles de monitorat de T.P. d'Anatomie bénéficieront également de cette dispense.

Celle-ci sera accordée sur présentation, par l'étudiant(e), d'une attestation écrite d'exercice fait en totalité, établie par le Responsable des T.P. au plus tard à la mi-mai.

c) Les étudiant(e)s qui assureront les fonctions de tuteurs du PCEM1, sous réserve d'évaluation, en fin d'année, de leur investissement dans la préparation des examens blancs seront dispensés de l'E.C.

d) Les étudiant(e)s qui effectueront un séjour d'études à l'étranger de six mois ou d'un an obtiendront la dispense de l'enseignement complémentaire de PCEM2 ou de DCEM1.

4 - La validation de deux enseignements complémentaires différents est exigée pour l'entrée en DCEM2. Un seul de ces enseignements peut être validé par dispense ou équivalence.

Néanmoins, les enseignements complémentaires 1 et 2 peuvent être validés par l'obtention, en PCEM2 et en DCEM1, de deux U.E. différentes de 3 ECTS chacune de MASTER ou par l'exercice des fonctions de monitorat en PCEM2 et en DCEM1 ou de tutorat de PCEM1.

5 - Tout(e) étudiant(e) redoublant le PCEM2 peut postuler par anticipation le groupe d'enseignement "G7" correspondant à l'enseignement complémentaire 2 du DCEM1.

La réussite ou l'échec au groupe "G7" n'interviendra pas dans l'application des modalités de passage du PCEM2 au DCEM1.

FACULTE DE MEDECINE - 4, rue Kirschleger - 67085 STRASBOURG CEDEX
--

Cette plaquette est mise en ligne sur le site de la Faculté de Médecine
<http://www-ulpmed.u-strasbg.fr/>

- * **Doyen de la Faculté de Médecine**
 Professeur Jean SIBILIA
- * **Président de la Commission Pédagogique du 1er cycle**
 Professeur Izzie-Jacques NAMER
 Service de Médecine Nucléaire - Hôpital de Hautepierre
- * **Président de la Commission de l'Enseignement et des Stages**
 Professeur Bernard GOICHOT
 Service de Médecine Interne et Nutrition - Hôpital de Hautepierre
- * **Chef des Services Administratifs de la Faculté de Médecine**
 Monsieur Gilbert VICENTE
 Téléphone : 03 68 85 34 80
 Télécopie : 03 68 85 34 67
 Courriel : Gilbert.Vicente@unistra.fr
- * **Chef du Service de la Scolarité**
 Madame Carole ROOS
 Téléphone : 03 68 85 35 18
- * **Conception et rédaction du fascicule**
 - Monsieur Gilbert VICENTE (Médecine)
 Téléphone : 03 68 85 34 80
 Télécopie : 03 68 85 34 67
 - Madame Anne RIGAUD (Odontologie)
 Téléphone : 03 68 85 39 04
 Télécopie : 03 68 85 39 00
- * **Composition du fascicule**
 Madame Raphaële BURGMANN
Département Multimédia

*

Dépôt légal : Troisième trimestre 2010
 (mise à jour le 6 septembre 2011)

19ème édition

*